

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

La Ministre

Paris, le

29 MARS 2016

CAB - FM / IT / Pégase D16-006325

DEFENSEUR DES DROITS
Service courrier
Reçu le

LE DÉFENSEUR DES DROITS
CABINET

04 AVR. 2016

-4 AVR. 2016

Cher Monsieur le Défenseur des droits,

J'ai bien reçu votre courrier du 23 février dernier concernant les réclamations collectives de patients des centres dentaires DENTEXIA et COSEM dont vous avez été saisi.

Le développement de soins dentaires à des tarifs accessibles pour toute la population est naturellement à promouvoir. Toutefois, cette offre de soins ne peut naturellement pas s'accompagner d'un manquement à la qualité et à la sécurité des patients. Ces deux impératifs doivent être vérifiés quel que soit le mode d'exercice du chirurgien-dentiste - salariat ou libéral.

Ces derniers temps, plusieurs Agences régionales de santé (ARS) ont effectué des contrôles, constaté des manquements graves à ces exigences et suspendu les activités de plusieurs centres (affaire dite « Dentexia »). Ces pratiques sont inacceptables et scandaleuses, notamment parce qu'elles touchent des personnes souvent modestes et fragiles.

J'ai donc décidé de renforcer le contrôle de ces centres par les Agences régionales de santé (ARS) et d'organiser, sans délai, un point de situation avec l'Ordre des chirurgiens-dentistes et le ministère de la Justice pour amplifier les sanctions, disciplinaires, administratives et judiciaires, contre les centres en infraction.

Par ailleurs, dans l'affaire « Dentexia », les agences régionales de santé ont organisé un dispositif d'accueil et d'information des patients pour les aider dans leur démarche et notamment permettre leur orientation et la poursuite de leurs soins. L'assurance-maladie sera mobilisée en tant que de besoin.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé des réponses qui seront apportées aux situations exposées dans votre courrier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Défenseur des droits, l'expression de ma sincère considération.

Amicalement,

Marisol

Marisol TOURAINE

Monsieur Jacques TOUBON
Ancien Ministre
Défenseur des Droits
7, rue Saint-Florentin
75409 PARIS Cedex 08

Doc n° : 3204117 N° dossier : 16 - 1004
Nom du réclamant : ?
Etat :
Pôle : RECVABILITE - SANTE